



Communiqué de presse: information réglementée

UCB recommande aux médecins américains de réduire progressivement la dose de Neupro[®] administrée aux patients en prévision d'une rupture prochaine de stocks aux Etats-Unis

UCB va procéder au rappel de lots de Neupro[®], ce qui entraînera une rupture de stocks aux Etats-Unis vers la fin avril.

Les patients aux USA sont invités à contacter leur médecin traitant.

Dans les autres régions, l'approvisionnement en Neupro[®] est suffisant.

Bruxelles, Belgique – 20 mars 2008 à 7.00 heures CET — UCB vient d'annoncer le rappel des lots de Neupro[®] (patch de rotigotine) aux Etats-Unis et de certains lots en Europe. Cette décision est intervenue suite à la découverte, lors du monitoring permanent du produit commercialisé, que les lots en question ne satisfaisaient plus aux spécifications telles qu' approuvées par les autorités réglementaires. En conséquence à fin avril 2008, les Etats-Unis connaîtront une rupture de stocks de Neupro[®]. Au sein de l'Union européenne et dans la plupart des autres régions, les stocks de Neupro[®] sont suffisants.

« Nous en avons informé la FDA et avons convenu de mesures en vue d'informer les professionnels de la santé et les patients, » a déclaré Iris Loew-Friedrich, MD, PhD, Chief Medical Officer chez UCB. « Nous recommandons aux patients aux États-Unis de contacter leur médecin pour entamer une diminution progressive de la dose de Neupro[®] conformément aux indications de la notice. Il est instamment conseillé aux patients de ne pas arrêter brutalement le traitement. Je souhaite également souligner qu'il ne s'agit pas ici de contamination ou de toxicité du produit mais plutôt d'une possible diminution de la performance clinique de certains patches ».

La diminution du dosage doit être progressive et s'effectuer sous contrôle médical. Une réduction brusque du traitement de la maladie de Parkinson peut entraîner des complications sévères.

Neupro[®] est indiqué dans le traitement des signes et des symptômes du stade précoce de la maladie de Parkinson idiopathique aux États-Unis et du stade avancé de la maladie en Europe. Il est distribué par Schwarz-Pharma, une filiale du Groupe UCB.

L'impact sur les résultats d'UCB est difficile à évaluer et sera fonction du délai requis pour restaurer l'approvisionnement. Dès lors, les perspectives financières d'UCB pour 2008 seront revues.



Pour toutes questions, veuillez contacter :

Antje Witte, Vice-President Corporate Communications & Investor Relations, UCB Group
T +32.2.559.9414, Antje.witte@ucb-group.com

Eric Miller, Director, U.S. Communications & Public Relations, UCB Group
T +1.770.970.8569, eric.miller@ucb-group.com

A propos d'UCB

UCB (www.ucb-group.com) est un laboratoire biopharmaceutique mondial qui se concentre sur la recherche, le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques et biotechnologiques innovants liés aux troubles du système nerveux central (y compris l'épilepsie), aux troubles immunitaires et inflammatoires (y compris les affections allergiques/respiratoires) et au domaine de l'oncologie. UCB vise à asseoir sa position de leader dans le traitement de maladies graves. La société emploie environ 12 000 personnes réparties dans plus de 40 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros en 2007. UCB est cotée sur Euronext Brussels.

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes, ainsi que d'autres facteurs qui peuvent impliquer que les résultats actuels, les conditions financières, les performances d'UCB ou de l'industrie diffèrent significativement de tous résultats ou performances futurs exprimés dans ces déclarations prospectives. Les déclarations reprises dans ce communiqué de presse représentent les attentes et les convictions d'UCB à la date de ce communiqué. UCB considère que des événements et développements futurs peuvent modifier ces attentes et ces convictions. Toutefois, alors qu'UCB se réserve le droit d'actualiser ultérieurement ces déclarations prospectives, elle décline toute obligation en la matière. Ces déclarations prospectives ne doivent pas être considérées comme représentant les attentes et convictions d'UCB à une quelconque date ultérieure à la date de ce communiqué de presse.